

Procédures criminelles — FF750

Inventaire de la liasse, année 1706

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF750. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF750/1	001	—	—	101B130	04/01/1706	—	LEGENDRE (Jeanne)	épouse de	BLANC (Jean), gargotier	VIGUIER, gargotier / + son épouse	insultes	diffamation	excès	—	—	—	4	—
FF750/1	002	—	—	101B130	04/01/1706	—	LASSALLE (Barthélemy)	commis marchand	chez DURANT, marchand	LATREILLE	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / blessure faite dans le bas-ventre avec un couteau
FF750/1	003	—	—	101B130	11/01/1706	—	BOUCHE (Joseph-Clément)	garçon chirurgien	chez LARROQUE, perruquier	LARROQUE (Pierre), fils cadet du maître du plaignant	excès	—	—	—	—	—	3	le plaignant a quitté son maître le matin même (suite aux vexations du fils) et revenait dans sa boutique pour y recevoir le reste de ses gages
FF750/1	004	—	—	101B130	12/01/1706	05/02/1706	DUCONTE (Jeanne)	épouse de	NOURICIEL (Marion), ouvrier en soie	OUVRADOU (François), ouvrier en soie / FOURCET (Antoine), garçon ouvrier en soie	attentat	enfonce ment de porte	insultes	voie de fait	mise hors de cour	+ dépens	9	—
FF750/1	005	—	—	101B130	12/01/1706	—	DUILLE (Bernard)	laquais	chez Mr de SAINT-JORY, conseiller au parlement	GRIFFOULET (Mr de), officier des troupes	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (dressé par deux chirurgiens) / le plaignant n'est pas blessé à mort ainsi qu'on pourrait le croire en lisant le verbal dressé par le capitoul dépêché sur les lieux
FF750/1	006	—	—	101B130	14/01/1706	25/02/1706	CASTEX (Guillemette)	fille de [+]	CASTEX (Pierre), chirurgien, d'Aucamville	CADAUX-dit-LAPUNTE (Pierre), tailleur d'habits, beau-frère de la plaignante	assassinat	excès	—	—	dommages et intérêts	10# (dépens inclus)	10	a même été jetée dans la rivière par l'accusé / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 15 dudit)
FF750/1	007	—	—	101B130	15/01/1706	25/02/1706	CADAUX-dit-LAPUNTE (Pierre) / CASTEX (Claire)	tailleur d'habits pour homme, mari et femme	—	CASTEX (Guillemette), belle-sœur et sœur des plaignants	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	4	querelle qui commence entre les deux sœurs qui font leur lessive en bord de rivière, le mari veut intervenir et se fait agresser / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 14 dudit)
FF750/1	008	—	—	101B130	04/02/1706	—	SEVENES (Marie)	fille de	SEVENES (Jean), meunier au moulin du Château Narbonnais	DELTIL (Anne), épouse MAZERES (Pierre), soldat du guet	attentat	dégradati on de bien privé	insultes	voie de fait	—	—	4	"putain, maquerelle, vérolée et tachée des escrouelles" / voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF750/1	009	—	—	101B130	04/02/1706	—	DELTIL (Anne)	épouse de	MAZERES (Pierre), soldat du guet	SEVENES (Marie)	insultes	excès	—	—	—	—	2	voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF750/1	010	—	—	101B130	04/02/1706	—	MAZES (Jeanne)	veuve de	DANIEL (Jean)	PIEGIMAT, cordonnier / LESTRADE	fraude	attentat	excès	—	—	—	4	fraude portant sur un faux contrat d'apprentissage du fils de la plaignante / puis le premier accusé vient souffleter la plaignante chez elle
FF750/1	011	—	—	101B130	04/02/1706	—	BARON (Antoine)	tailleur d'habits, du lieu de Miramont	—	LALUE (Jacques), soldat du guet / LABARTHE (François) / COMBES (Exupère), marchand	rapt	enlèvem ent	—	—	—	—	8	accusés d'avoir favorisé l'enlèvement de la sœur du plaignant / celle-ci est trouvée, enceinte, chez le 1er accusé (dont l'épouse est sage-femme) / il semblerait que la jeune fille soit venue à Toulouse de son propre chef et qu'elle tienne à cacher le nom du père

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	16/02/1706	—	BOUTTES (Jean-Pierre)	marchand apothicaire	—	VALERY (Jean), travailleur de terre, maître valet à la métairie du plaignant	vol domestiq ue	vol à heure nocturne	vol avec effractio n	—	—	—	2	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 27 décembre 2017 parmi celles de 1709)
FF750/1	012	—	—	101B130	27/02/1706	26/03/1706	TAFFIN (Jean- Baptiste)	étudiant en Droit	—	POURQUIE (Jeanne), veuve DUMAS (Jean), fleuriste / DUMAS (Françoise), sa fille / BLANC (Nicolas), acolyte	excès avec arme	—	—	—	rejet de la plainte	—	4	verbal du chirurgien (en fait, simple certificat car dressé sur papier non timbré)/ voir aussi la procédure des accusées contre le plaignant, sa mère et sa sœur (le 28 dudit)
FF750/1	013	—	—	101B130	28/02/1706	23/03/1706	POURQUIE (Jeanne) / DUMAS (Françoise)	veuve de / fille de, mère et fille	DUMAS (Jean), fleuriste	TAFFIN (Jean- Baptiste), étudiant en Droit / TAFFIN (Catherine), sa sœur / MENVILLE (Géraude), épouse TAFFIN, marchand, leur mère	insultes	diffamati on	attentat	excès avec arme	dommages et intérêts	20# (dépens inclus)	18	verbal du chirurgien / verbal d'un docteur en médecine / relation d'expertise / provision de 25# (rétractée par la sentence) / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignantes (le 27 dudit)
FF750/1	014	—	—	101B130	01/03/1706	—	TAUPIAC (Marie)	fille de	TAUPIAC (Bertrand), laboureur, de Faudoas	BROUE-dit- DASTROS (François), garçon tisserand de laine	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	5	en fait la plaignante a déjà accouché d'une fille, née le 7 février (et décédée peu après) / avec lettre de Mr de Lagorrée, capitaine d'infanterie, demandant la libération de l'accusé, enrôlé dans son régiment
FF750/1	015	—	—	101B130	02/03/1706	—	FOIX (Angélique- Cézarine de)	marquise de Lacapelle- Biron	faisant tant pour elle que pour sa femme de chambre	SAMSON, cuisinier au service de la plaignante	insolence	excès	menaces	vol domesti que	—	—	1	menacé d'être renvoyé, l'accusé frappe la femme de chambre de la marquise puis file dans la nuit en emportant une cravate appartenant au mari de la plaignante
FF750/1	016	—	—	101B130	05/03/1706	—	GRANJON (Jeanne de)	—	—	DELCLAUX (Marguerite)	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	2	attention, daté du 12 au verso de la plainte, or il ne s'agit là que de la date du "soit- enquis" / la plaignante insiste particulièrement sur le caractère débauché de l'accusée (vient de l'hôpital, a été retrouvée dans un lieu de débauche)
FF750/1	017	—	—	101B130	15/03/1706	—	TROY (Antonin)	peintre-vitrier	—	MERCADIER (Jean), marchand	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	5	querelle qui commence au cabaret à propos d'une dette / "et garo le nigaut, le fat et l'yvrogne"
FF750/1	018	—	—	101B130	24/03/1706	05/04/1706	ASTE (Jean)	pasteur de brebis à la métairie de Casselardit	chez Mme de GACH, veuve VEDELLY (de)	BESSAIGNET (Bernard) / CLEMANS (François) / DASTUGUE (Pierre), tous trois commis chez PONS marchand	excès	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	10	verbal du chirurgien / brisent aussi son pot de lait qu'il porte en ville
FF750/1	019	—	—	101B130	28/03/1706	13/04/1706	SANSENE (Jeanne)	fille de service	chez Mr PERIER, directeur des affaires du Roi	LEZARD-dit-SAINT- GAUDENS (Guillaume), garçon tailleur d'habits	dénonce de grossess e	—	—	—	dommages et intérêts / entretien de l'enfant	200# / 200# / + dépens	6	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée (la plaignante est enceinte de 3 mois) / la sentence ne sera pas exécutée puisque le couple se marie finalement le 26 avril dans la chapelle de l'hôtel de ville (GG283, f°38)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF750/1	020	—	—	101B130	09/04/1706	—	ROUX (Guillemette)	revendeuse / <i>épouse de</i>	LABEYRIE (Alexandre)	ROBERT-dite-DE- PATER (Jeanne)	vol	—	—	—	—	—	10	au dos, plainte datée du 29 avril, erreur du greffier / vol de l'argent de la caisse de la plaignante
FF750/1	021	—	—	101B130	09/04/1706	12/06/1706	TUSSAU (Jean)	marchand, de Saint-Girons	—	ESPAIGNAC (Jean- Joseph d'), étudiant en Droit	voie de fait	menaces avec arme	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	8	avec désistement de plainte (par acte passé devant Dussouc, notaire de Saint- Girons)
FF750/1	022	—	A à P	101B130	11/04/1706	05/05/1706	LEZAT (Jean)	hôte, rôtisseur	—	ANDRE (Arnaud), garçon tailleur d'habits / PONS (Anne), gouvernante des enfants de Mr COLOMBE du LIS / ROQUECAVE (Hyacinthe), étudiant en Théologie, précepteur des enfants de Mr COLOMBE du LIS	excès	—	—	—	dommages et intérêts	25# (dépens inclus)	17	querelle à propos d'une dette / voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour), ici jointe
—	—	—	F à K	—	11/04/1706	05/05/1706	PONS (Anne)	gouvernante	chez COLOMBE du LIS (Pierre- Louis), écuyer	LEZAT (Jean), hôte, rôtisseur	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	verbal du chirurgien (x 2) / le greffier ayant numéroté ensemble les pièces de cette procédure et de celle récriminatoire, l'ensemble se trouve dans la procédure de Lezat faite contre la plaignante et deux autres
FF750/1	023	—	—	101B130	12/04/1706	—	BARTHELEMY (Marie)	<i>épouse de</i>	PRADEU (Guillaume), ratgier	BOYER (Jacques), travailleur au port Garaud	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	3	verbal du chirurgien / selon les témoins, la plaignante aurait d'abord agressé l'accusé (qui ne cesse de dire qu'elle malverse avec d'autres hommes)
FF750/1	024	—	—	101B130	13/04/1706	—	BESSET (Arnaud)	savetier	—	ASQUIE (Joseph), paveur	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	3	l'accusé explique que l'épouse du plaignant l'a d'abord traité d'impuissant, ce à quoi il aurait répondu ("pour se divertir") qu'il pouvait faire cela avec elle pour lui démontrer le contraire
FF750/1	025	—	—	101B130	20/04/1706	—	LAGES-dit- TRAOUERE (Pierre)	chevrotier	<i>faisant tant pour lui que pour son épouse</i>	CAZABAT (Jean), chevrotier / MOUMENAGE (Magdeleine), <i>son épouse</i> / FERRAN- dite-CROQUE (Toinette), veuve DAROLES (Bernard), chevrotier, <i>leur associée</i>	insultes	enlèvem ent d'effets	menaces avec arme	—	—	—	7	querelle au marché de la place de la Pierre alors que le plaignant arrive avec une charge de chevreaux que l'accusé principal va finir par lui prendre / menaces avec un couteau
FF750/1	026	—	—	101B130	23/04/1706	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public, sur dénonce de divers particuliers</i>	—	<i>les gardes des gabelles</i>	abus de justice	—	—	—	<i>procédure transmise au juge des gabelles</i>	—	9	les pièces importantes manquent, seul l'inventaire nous permet de supposer que la procédure fut faite à la suite d'une perquisition indue chez des particuliers
FF750/2	027	—	—	101B130	26/04/1706	07/08/1706	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public, suite à un duel et double meurtre</i>	<i>à la mémoire Jean Mespieux baron d'Esquieule, puis de</i>	VILLENEUVE de LARROQUE de LANRAZOU (Alexandre de), écuyer / ETCHEGOYEN de	excès avec arme	excès réels	meurtre	—	pendaison	par contumace	31	une victime décède avant l'arrivée des capitouls, l'autre quelques jours après / verbal du chirurgien et relation d'autopsie (plusieurs) / une pièce de 1709 nous apprend

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									Michel de Lapasse	SALLES (Pierre d')								que la sentence d'exécution en effigie n'a jamais été exécutée / avec lettres de grâce octroyées par l'évêque d'Orléans en faveur du 1er accusé qui vient les présenter en 1707 / le 2e accusé sera gracié par le Roi en 1719
FF750/2	028	—	—	101B130	29/04/1706	—	VALETTE (Jacquette)	épouse de	CALIMON (Michel), pasteur de brebis	PAYN (Etienne), jardinier / PEX (Jean), son épouse	insultes	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / agressée alors qu'elle ramasse du petit bois
FF750/2	029	—	—	101B130	08/05/1706	21/05/1706	SAMASAN (Françoise)	épouse de	PARAIRE-dit-PETIT-JEAN (Jean), tavernier	LAGRANGE (Jacques), fenassier / ESQUIROL (Peyronne), son épouse	insultes	diffamati on	excès	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur / 25# (<i>dépens inclus</i>)	9	lui dit entre autres qu'un de ses enfants est mort de la vérole / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour)
FF750/2	030	—	—	101B130	08/05/1706	21/05/1709	LAGRANGE (Jacques)	fenassier	—	SAMASAN (Françoise), épouse PARAIRE-dit-PETIT-JEAN (Jean), tavernier / PANEBIAU / BOURRIERE (Mlle)	diffamati on	voie de fait	—	—	rejet de la plainte	—	1	"voleur, teigneux" / voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour)
FF750/2	031	—	NC	101B130	14/05/1706	11/09/1706	CASSAN (Jean)	commis à la levée des tailles	pour le capitoulat de Saint-Etienne	TAVERNE-dit-BIBONIS (Bernard), boucher) / TAVERNE (Raymond), son fils / DIMONS (Guillaume)	affronte ment	voie de fait	menaces	—	amende	5# /+ dépens	44	non communicable : pièces dégradées et fragiles / la procédure elle-même ne comprend que 11 pièces, les autres sont celles fournies par le greffier Costes en 1713 alors qu'il n'a toujours pas été payé pour son travail lors de la procédure et qu'il est au contraire poursuivi par ledit Cassan pour non paiement de la taille
FF750/2	032	—	—	101B130	14/05/1706	—	ROLLAND (Louis)	praticien au palais	clerc chez Mr CASSEIROL, procureur au parlement	SAINT-MAURICE de SAINT-ROME "cadet" (Mr de)	excès avec arme	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / dit avoir été agressé avec le tranchant d'épée sur la tête (le chirurgien, en revanche, estime que les coups ont été donnés avec un objet contondant)
FF750/2	033	—	—	101B130	25/05/1706	—	DEMBAUX (Jean-Georges)	"noble" / <i>fils de</i>	DEMBAUX (Paul), ancien capitoul	ARNAL (Jean), garçon cordonnier	excès	—	—	—	—	—	7	se fait agresser par derrière alors qu'il veut empêcher deux personnes d'enlever une poutre de sapin qui lui sert de banc devant sa maison
FF750/2	034	—	—	101B130	27/05/1706	—	BERNIERES (Vincens)	bourrelier	—	X (Mr), valet du sieur MOUTON	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	3	dépaissance d'un troupeau dans un champ de vesces du plaignant, sis à la maladrerie du faubourg Saint-Michel
FF750/2	035	—	—	101B130	07/06/1706	—	ROLLAND (Firmin)	ouvrier en soie	—	DAIDE-dit-CAMUS (Jean), porteur de chaise, employé au bureau du tabac / GRISOLLES (Jeanne), son épouse	dégradati on de bien privé	excès	—	—	—	—	8	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 8 dudit)
FF750/2	036	—	—	101B130	08/06/1706	—	DAIDE-dit-CAMUS (Jean)	porteur de chaise, employé au bureau du	<i>faisant tant pour lui que pour son fils de 8 ans</i>	ROLLAND (Firmin), ouvrier en soie	violences sur enfant mineur	excès	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 7 dudit)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
tabac																		
FF750/2	037	—	A à M	101B130	17/06/1706	17/07/1706	VIGNERE (Bertrande)	fille de service	chez Mlle MOULIS	FONTANIE (Jean-François), marchand	insultes	diffamation	excès	—	dommages et intérêts	40# (dépens inclus)	15	contient aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour), les deux ayant été numérotées ensemble / verbal du chirurgien
—	—	—	A à M	—	17/06/1706	17/07/1706	FONTANIE (Jean-François)	marchand	—	VIGNERE (Bertrande), fille de service chez Mlle MOULIS	insultes	excès	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	toutes les pièces de cette procédure se trouve jointes à la récrimatoire de son adversaire (même jour) / verbal du chirurgien / dit avoir été mordu par l'accusée
FF750/2	038	—	—	101B130	22/06/1706	—	CHARLOT (Jean)	patron sur le canal	—	GREZE, du lieu de La Magistère	assassinat	insultes	menaces	—	—	—	3	accusé et plaignant sont déjà en procès (concernant leurs affaires) devant la juridiction du canal
FF750/2	039	—	—	101B130	22/06/1706	—	POISSON (Jacques)	écolier	—	GLEYZES "fils"	voie de fait	menaces	—	—	—	—	2	le plaignant dit aussi que l'accusé le recherche désormais dans la ville, armé d'une épée et d'un poignard
FF750/2	040	—	—	101B130	24/06/1706	07/07/1706	DESCUDIE (Louise)	veuve de	LARCHE (Pierre de), seigneur de La Rochette et Cliancour	CATHALA (Jacquette), épouse MARTIN (Joachim), orfèvre	attentat	insultes	diffamation	cabale	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	7	voir aussi la procédure de l'accusée (et de son mari) contre la plaignante (même jour) / la plaignante est locataire chez l'accusée
FF750/2	041	—	—	101B130	24/06/1706	07/07/1706	MARTIN (Joachim) / CATHALA (Jacquette)	orfèvre, mari et femme	—	DESCUDIE (Louise), veuve LARCHE (Pierre de), seigneur de La Rochette et Cliancour	diffamation	fausse accusation	—	—	rejet de la plainte	—	1	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour) / la querelle semble débiter lorsque les plaignants ne reconduisent pas à l'accusée le bail de location d'un appartement de leur maison
FF750/2	042	—	A à E	101B130	04/07/1706	—	POUSSE (Pierre)	orfèvre en cuivre	chez HULQUAIN, argentier	POUSSE (François), serrurier	excès	—	—	—	—	—	5	plainte datée du 6 au dos, erreur du scribe / cette procédure contient aussi celle du 25 octobre à la réquisition du même plaignant et de sa mère / verbal du chirurgien en faveur de cette dernière / les 2 ont été numérotées ensemble par le greffier / querelle sur fond d'héritage
FF750/2	043	—	—	101B130	05/07/1706	02/09/1706	BOUSIGUES (Jean)	voiturin, habitant de Grenade	—	BONNAMY-dit-BOUCARAN (Louis), savetier / ROUSSEL (Marie), son épouse / BONNAMY (Raymond), savetier, leur frère et beau-frère	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# (dépens compris)	9	verbal dressé par un médecin et un chirurgien de Grenade / voir aussi procédure de l'accusé principal contre le plaignant (même jour) / sentence commune aux deux affaires
FF750/2	044	—	—	101B130	05/07/1706	02/09/1706	BONNAMY-dit-BOUCARAN (Louis)	savetier	faisant tant pour lui que pour Marie Roussel, son épouse	BOUSIGUES (Jean), voiturier du lieu de Grenade / + un autre voiturier inconnu	dégradati on de bien privé	attentat	excès	—	rejet de la plainte	—	7	verbal du chirurgien pour l'épouse du plaignant après une fausse-couche / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour), où se trouve la sentence commune
FF750/2	045	—	—	101B130	09/07/1706	20/07/1706	BOUISSET-dit-DIRIDOU (Antoine)	tueur de cochons	—	IDRAC (Raymonde), veuve LAVALLE (Jean), jardinier	diffamation	fausse accusation	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	prétend que le plaignant est un voleur / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 11 dudit) / sentence commune aux deux affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF750/2	046	—	—	101B130	11/07/1706	20/07/1706	IDRAC (Raymonde)	veuve de	LAVALLE (Jean), jardinier	BOUISSET-dit- DIRIDOU (Antoine), tueur de cochons / PERET (Perrette), <i>son épouse</i>	insultes	menaces	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	6	de l'ail a été volé dans son jardin, elle soupçonne l'accusé qui vient la voir pour la menacer / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 9 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF750/2	047	—	—	101B130	11/07/1706	—	FAURESSE (Jacquette) / TABALGAYRES (Jacquette) / AUDOUY (Izabeau)	<i>épouse de / épouse de / épouse de</i>	AUDOUY (Annet) / BOUSQUET (Jean) / BONNAL (Guillaume)	LAVAL (Pierre), travailleur de terre	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (1 pour chacune des 2 premières plaignantes) / les plaignantes glanaient dans le champ de blé du plaignant qui avait déjà été moissonné
FF750/2	048	—	—	101B130	27/07/1706	—	VIDAL (François) / LAFORGUE (Marie)	cuisinier, <i>mari et femme</i>	—	BOUSQUET-dit- FIRMIS (Antoine), hôte du lieu de Pouvourville / GISCARD (André), charpentier / GISCARD (Jean), <i>frères / + inconnus</i>	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (commun aux deux époux, elle étant enceinte de 7 mois) / querelle au cabaret à Pouvourville qui débuta à propos de vin frelaté et aigre
FF750/2	049	—	—	101B130	27/07/1706	21/08/1706	JULIARD (Vital)	garçon sellier	chez LACASSIN-dit- CHASSAN (Jean), sellier	LACASSIN-dit- CHASSAN (Jean), sellier, maître du plaignant	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	13	verbal du chirurgien / frappé avec une pince en bois
FF750/2	050	—	—	101B130	30/07/1706	—	AVIZARD (Jacques-Marie d')	"noble"	—	HUGONIN de LAUNAGUET (François d'), lieutenant de Dragon au régiment de Saint-Chaumont	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	15	contient aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour), les deux ayant été jointes par ordre de justice / verbal du chirurgien / il semblerait que l'accusé, dangereusement blessé ait disparu de la maison où il était soigné (et gardé par des soldats du guet)
—	—	—	—	—	30/07/1706	—	HUGONIN de LAUNAGUET (François d')	lieutenant de Dragon au régiment de Saint- Chaumont	—	AVIZARD (Jacques- Marie d') / TOURNIER (de)	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	n/a	toutes les pièces de cette procédure se trouve jointes à la récrimatoire de son adversaire (même jour) / verbal du chirurgien
FF750/3	051	—	—	101B130	01/08/1706	—	COUZERAN (Jean)	meunier	au moulin du canal près Saint-Roch	DELFAU (Jean)	excès avec arme	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / frappé avec une "terraine" puis reçoit un coup de couteau au visage / requête en provision (sans suite) / querelle au cabaret
FF750/3	052	—	—	101B130	06/08/1706	—	GAUTIER (Antoine)	employé au timbre du papier	—	IMPERIAL, pêcheur, batelier / + <i>son épouse</i> / BARROUIL, pêcheur, batelier / + <i>son épouse</i>	excès réels	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / reçoit des pierres tant sur la tête que sur la jambe / obtient 10# de provision
FF750/3	053	—	—	101B130	08/08/1706	—	TARRIDE (Perrette)	<i>fille de</i>	TARRIDE, huissier	GAILHAC, tailleur d'habits / + <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	3	verbal du chirurgien / "gueuse, putain, vérolée" / la menace aussi de lui "couper la robe au cul"
FF750/3	054	—	—	101B130	09/08/1706	—	FOUGASSE (Pierre)	porteur de chaise	—	DUPARC-dit-MAL- ALQUIOUL (Jean), porteur de chaise	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	se fait traiter d'ouvrier de nuit et de pendard
FF750/3	055	—	—	DD216	11/08/1706	—	GILLIS (Guillaume)	forgeron	fermier du droit de pontanage sur le pont de	LUZET (Jamet), charretier du lieu de Gragnague	excès réels	affronte ment	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / coup d'aiguillon (toucadoure) porté sur le ventre alors que le plaignant collectait les droits de

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									Velours									passage sur le pont de Velours
FF750/3	056	—	—	101B130	12/08/1706	—	PAYEN (Marguerite) / PIBRAC (Jeanne)	épouse de / fille de [+]	CAMPAIGNAC (Béringuier), hôte du logis de la Ville du Puy / PIBRAC, tailleur d'habits	CAMPAGNAC (Marguerite), épouse POLICE	assassinat	insultes	excès	—	—	—	3	verbal du chirurgien (commun aux deux plaignantes) / l'accusée est la belle-sœur de la première plaignante
FF750/3	057	—	—	101B130	20/08/1706	02/09/1706	DUCAP (Pierre)	sellier	—	SALVY (Laurens)	attentat	insultes	diffamation	—	excuses publiques	devant le rapporteur / + dépens	9	l'accusé pénètre dans la boutique de plaignant, y cause du trouble et dit entre autres choses que le plaignant a été chassé et banni de son pays
—	—	—	1 à 26	—	25/08/1706	11/09/1706	DURAND (Anne)	veuve de	CAUSSEROUGE (Pierre), tailleur d'habits	MONESTIE (Bertrand), teinturier	promesse de mariage	abandon	—	—	entretien de l'enfant / dommages et intérêts	500# / 50#	n/a	seconde plainte de la plaignante contre l'accusé / toutes les pièces de la procédure se trouvent avec la plainte d'origine, à la date du 5 juillet 1701 suite à ses couches
FF750/3	058	—	—	101B130	09/09/1706	23/12/1706	CUQ (Bernard)	travailleur de terre	faisant pour Jean Cuq, son fils (âgé de 16 ans)	DELMAS (Gaillard) / DELMAS (Jean), frères / ASQUIE (Etienne)	excès avec arme	excès réels	maltraitance d'enfant mineur	—	dommages et intérêts	60# / + dépens	24	verbal du chirurgien (x 3) pour son fils qui a reçu une charge de fusil dans la cuisse et la fesse alors qu'il gardait une vigne / seuls les 2 premiers accusés sont condamnés
FF750/3	059	—	—	101B130	11/09/1706	—	DESCOT (Pauline)	épouse de	BRETZ, habitant de Pauillac	MAILHE (Etienne), fenassier / + son épouse	attentat	voie de fait	insultes	menaces	—	—	7	verbal du chirurgien / plaignante et accusés habitent dans la même maison
FF750/3	060	—	—	101B130	27/09/1706	transigent le 15 octobre	BARTHELEMY (Antoine)	savetier	—	ANDRIEU-LIZIER (Jeanne), épouse LECHES-dit-FRONSE (Jean), boulanger	diffamation	fausse accusation	—	—	—	—	5	avec acte d'accord entre parties le 15 octobre : chacun reconnaît publiquement l'autre comme personne de bien et d'honneur
FF750/3	061	—	—	101B130	27/09/1706	—	DEBRU (Pierre)	tapissier, courtepointeur	—	X (Jeanne), fille de service chez LACOMBE, portier de la porte Saint-Etienne	excès	—	—	—	—	—	3	frappé par l'accusée pour ne lui avoir donné qu'un sol alors qu'il entraît par la porte de ville après 21h00
FF750/3	062	—	—	101B130	27/09/1706	—	DUBOIS (Jean)	fenassier	—	COURREGES "fils" (Jean), marchand	menaces avec arme	excès	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF750/3	063	—	—	101B130	27/09/1706	—	COURREGES "fils" (Jean)	marchand	—	DUBOIS (Jean), fenassier	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF750/3	064	—	—	101B130	16/10/1706	—	DURAND (Marie)	épouse de	PILON (Alexandre-Marie)	GRANIER-LALANDE (Pierre), marchand de liqueurs	excès	—	—	—	—	—	2	agressée alors qu'elle ramasse du houblon sur l'île du moulin à poudre / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante et son mari (même jour)
FF750/3	065	—	—	101B130	16/10/1706	—	GRANIER-LALANDE (Pierre)	marchand de liqueurs	—	PILON (Alexandre-Marie) / DURAND (Marie), son épouse	excès	menaces	—	—	—	—	2	agressé alors qu'il ramasse du houblon sur l'île du moulin à poudre (dit qu'il fait de la bière) / voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignante (même jour)
—	—	—	A à E	—	25/10/1706	—	TISSANIER (Jeanne) / POUSSE (Pierre)	veuve de / orfèvre en cuivre, fils de	POUSSE (Pierre), serrurier	POUSSE (François), serrurier / MOUIGNOT (Jean), serrurier	excès	récidive	—	—	—	—	n/a	toutes les pièces de cette procédure ont été jointes par le greffier à la première plainte datée du 4 juillet ; les 2 procédures sont numérotées

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		ensemble / verbal du chirurgien (pour l'épouse)
FF750/3	066	—	—	101B130	27/10/1706	—	DAURIAC (Marie)	veuve de	DEBATS (Charles), fournier	X (Mlle), épouse RAYMOND, huissier de l'hôtel de ville	excès réels	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien
FF750/3	067	—	—	101B130	19/11/1706	—	TABERLY (Marie)	épouse de	COURTES (Durand), porteur de chaise	LABADIE (Jean), chapelier / REY (Lizette), son épouse	diffamati on	insultes	attentat	excès	mise hors de cour	5# de dépens	9	verbal du chirurgien (daté du 15 décembre !) / la plaignante étant locataire chez l'accusé
FF750/3	068	—	—	101B130	27/11/1706	—	SOUBEYRAN (Pierre)	procureur au parlement	faisant tant pour lui que pour son épouse	CHASTANG, étudiant en Droit	attentat	insultes	excès	menaces avec arme	—	—	14	verbal du chirurgien (un seul commun aux deux époux) / l'accusé est fuitif
FF750/3	069	—	—	101B130	08/12/1706	—	procureur du roi (Le)	à lui joint : Jean Costes, cavalier au régiment de Canet	à la mémoire de Cadilhac, batelier	BELLERIVE / DURANTY / MULETIER, officier	assassina t	excès avec arme	meurtre	—	—	—	5	les agresseurs attaquent Jean Costes et le poursuivent jusque chez lui l'épée à la main, il agressent ensuite divers passants et tuent l'un d'eux
FF750/3	070	—	A à FFF	101B130	15/12/1706	02/05/1707	procureur du roi (Le)	agissant suite à diverses plaintes de particuliers	—	LACOSTE (Jean), employé à la Marine / CADOURS- dite-MARION (Françoise), son épouse / LAROQUE- dit-PETIT-JEAN (Jean) / LAPEYRIERE (Marie)	vol avec effraction	vol à heure nocturne	recel	maquere llage	pendaison / pendaison / pendaison / fouet & bannisseme nt	avec amende honorable préalable / jusqu'au sang & 5 ans	61	relation d'expertise des épaules de Lacoste par 2 chirurgiens (trouvées vierges de toute marque d'infamie) / avec relation d'expertise (par 2 notaires) d'une lettre / dans leur verbal de mort, les accusés vont dénoncer Antoine Dupuy, contre lequel des poursuites seront faites, voir procédure du 27 août 1707 / voir encore la procédure du 29 février 1712 contre un supposé complice
FF750/3	071	—	—	101B130	25/12/1706	—	BOYES (Henry)	étudiant en Théologie	clerc en l'église Saint- Nicolas	COURTADE (Jean) / PELEPORC (Jean- Pierre) / CONTAUD (Barthélemy), tous trois étudiants en Droit / COUGET (Jean), étudiant en Médecine	assassina t	voie de fait	menaces	—	—	—	10	les accusés ne cessent de vouloir le maltraiter, lui jettent le chapeau dans la boue et vont même jusqu'à aller le menacer dans l'église Saint-Nicolas
FF750/3	072	—	—	101B130	29/12/1706	—	LICARD (Raymond)	praticien au palais	clerc principal chez DIDES, procureur au parlement	AUZIERES	assassina t	insultes	excès	—	—	—	2	—
supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publicati on de l'inventa ire	—	—	—	—
FF750/3	073	—	—	—	16/02/1706	—	BOUTTES (Jean-Pierre)	marchand apothicaire	—	VALERY (Jean), travailleur de terre, maître-valet à la métairie du plaignant	vol domestiq ue	vol à heure nocturne	vol avec effractio n	—	—	—	2	voir aussi la procédure contre l'accusé du 30 juillet 1709, pour un nouveau cas de vol, une pièce y explique pourquoi les poursuites n'ont pas été continuées en 1706